

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bron-Parilly : la transformation du quartier est engagée

Le conseil métropolitain a voté la convention NPNRU (Nouveau programme national de renouvellement urbain) portant sur le renouvellement urbain du quartier prioritaire de Parilly à Bron. Ce projet d'envergure, dont l'investissement total des partenaires est estimé à 177M€, vise à améliorer durablement le cadre de vie des habitants d'aujourd'hui et de demain, avec une action volontariste sur le logement, les services et les espaces publics.



La transformation urbaine de Parilly s'engage, portée par la Métropole de Lyon, conjointement avec la Ville de Bron et le bailleur social Lyon Métropole Habitat.

Le quartier va connaître 10 ans de changements : rénovations, amélioration des espaces extérieurs, installation de nouveaux services et activités. Le périmètre du projet porte sur l'ensemble du quartier, au nord et au sud de l'autoroute A43 et concerne plus de 5000 habitants.

Lors du conseil métropolitain du 11 décembre, les élus ont délibéré sur les rapports relatifs au projet concernant :

- La **signature de la convention NPNRU** (Nouveau programme national de renouvellement urbain), qui vient concrétiser l'engagement partenarial sur ce projet, négocié depuis de nombreuses années et validé par l'ANRU fin 2022.
- La **subvention d'équipement** à Lyon Métropole Habitat pour la réalisation d'opérations de démolition et de recyclage et curage de logements sociaux

Bron-Parilly : un projet pour transformer durablement le quartier

Pendant les 10 prochaines années, le renouvellement urbain de Bron-Parilly doit permettre de **réintégrer le quartier au cœur de la ville**, de **diversifier l'habitat** et de **favoriser la mixité urbaine** avec du logement, des activités, des commerces et des équipements. Les premières réalisations démarreront dès fin 2025.

Ce projet passe à la fois par des actions sur les résidences existantes et aussi par la création de logements neufs diversifiés :

- **536 logements seront réhabilités** dans les UC3 et UC4 : amélioration phonique, énergétique. Toutes les parties communes, façades, réseaux et logements seront rénovés, ainsi que certaines pièces intérieures des logements.
- **401 logements seront démolis** (partiellement l'UC5 puis l'UC6a)
- **166 logements seront transformés** dans l'UC5 en logements sociaux étudiants, et logements locatifs intermédiaires avec Action Logement.
- **710 logements neufs** diversifiés sont prévus sur l'ensemble du projet d'aménagement.

Ainsi, ce sont **75% des logements** du périmètre de projet qui seront soit neufs, soit réhabilités en profondeur. Le projet a mis l'accent sur la réhabilitation de Parilly Sud, plutôt que sur des démolitions massives.

Des actions sont également programmées **sur les services et les espaces publics** avec la création d'un pôle d'équipements publics dédié à l'enfance et la petite enfance, l'amélioration des espaces publics et de la connexion avec le parc de Parilly, l'installation de nouvelles activités économiques et le renfort de l'offre de commerces et services. En parallèle des actions sont menées conjointement par la Métropole de Lyon et l'État pour apaiser l'autoroute A43.

Une opération ambitieuse de recyclage urbain pour l'UC5

Parmi les opérations démonstratrices de cette transformation urbaine, l'**opération de recyclage de 186 logements sociaux** vise à métamorphoser complètement la partie non démolie du bâtiment UC5, appartenant à Lyon Métropole habitat. Cette opération d'envergure va initier le changement d'image du quartier, tout en conservant le bâtiment existant. Il s'agit à la fois de reconnaître le patrimoine de ce quartier, son histoire et son paysage, mais aussi d'inciter à réduire le bilan carbone de ces opérations de renouvellement urbain, en limitant les démolitions.

Le projet consiste à mettre à nu le bâtiment jusqu'à la structure béton, puis le transformer à travers la création de 166 nouveaux logements. Une partie de la structure sera cédée à Foncière logement dans le cadre des contreparties foncières prévues par la convention NPNRU.

L'opération permettra :

- le curage de 90 logements sociaux en vue de leur cession pour **transformation par Foncière logement en 56 logements locatifs privés après travaux**,
- la transformation par LMH de 96 logements sociaux familiaux avant travaux en **96 logements sociaux étudiants et 14 logements sociaux familiaux** équivalents à du neuf après travaux.

Le relogement des locataires est amorcé depuis mai 2023. Les travaux de curage sont prévus pour démarrer en 2028, pour une durée de 28 mois.

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY : llatapy@grandlyon.com 06 46 18 90 93

Un projet partenarial

Le projet Bron-Parilly est piloté par la Métropole de Lyon en lien étroit avec la Ville de Bron et le bailleur unique Lyon Métropole Habitat.

Les investissements prévisionnels sont de 95,9M€ HT pour LMH, 55M€ HT pour la Métropole de Lyon et 26,2M€ HT pour la Ville de Bron. Les subventions de l'ANRU sont de 35,45 M€ et les prêts d'Action Logement de 18,8 M€.



À propos du NPNRU

Le NPNRU est issu de la loi 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine. Pour la Métropole de Lyon, le NPNRU constitue un levier essentiel pour poursuivre et conforter le processus de transformation des quartiers populaires amorcé grâce au 1er programme national de rénovation urbaine 2005-2015. En partenariat avec l'ANRU, la Métropole, au travers du NPNRU, poursuit l'objectif de mieux relier les quartiers populaires à la ville, d'y introduire de la mixité résidentielle et fonctionnelle, de leur redonner une attractivité urbaine et de changer leur image, ainsi que d'en faire des quartiers exemplaires, innovants dans leur aménagement et intégrant les principes de quartiers durables, en co-construction avec les habitants.

Verbatims :

« Nous travaillons avec ce projet à un cadre de vie apaisé à travers des aménagements sur l'ensemble des espaces extérieurs du quartier : espaces verts qualitatifs, nouvelle entrée du parc Parilly, amélioration des cheminements et installation de nouveaux mobiliers. Le projet est mené avec et pour les habitants. » **Béatrice Vessiller**, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'urbanisme et du cadre de vie

« Je me réjouis de la signature de cette convention qui vient concrétiser l'engagement des partenaires et les négociations engagées auprès de l'ANRU depuis plusieurs années. Le projet Bron-Parilly comprend notamment une intervention très ambitieuse et inédite sur les logements à travers d'importantes actions de réhabilitation de résidences existantes et la création de logements neufs diversifiés. » **Renaud Payre**, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge de l'habitat, du logement et de la politique de la ville

Contact presse - Métropole de Lyon

Laetitia LATAPY : llatapy@grandlyon.com 06 46 18 90 93